

Pour SudRE : Janique

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 18 décembre 2020 (vote)
3. Points d'actualité
4. Questions financières :
 - 4.1 Arrêté des comptes sociaux, des comptes consolidés et affectation du résultat comptable (vote)
 - 4.2 Budget rectificatif n°1 2021 (vote)
5. Questions stratégiques :
 - 5.1 Point d'étape sur les défis sociétaux du Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 du CNRS
 - 5.2 Compte rendu 2020 des décisions du P-DG en matière de participation aux organismes dotés de la personnalité morale et orientations 2021 (vote)
 - 5.3 Bilan de la performance achat 2019-2020 et objectifs 2021
6. Questions diverses :
 - 6.1 Contrats Généthon de monétisation de revenus de licence (vote)
 - 6.2 Accueil de volontaires dans le cadre du service civique (vote)
 - 6.3 Fondation CNRS (vote)
 - 6.4 Participation à la société Idylle (vote)
 - 6.5 Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse (vote)
 - 6.6 Compte rendu 2020 des décisions du P-DG en matière immobilière

Contexte : Cette réunion est en visio ; dans ce contexte nos interventions ont été brèves et limités...

1. Approbation de l'ordre du jour

RAS

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 18 décembre 2020 (vote)

RAS

SNTRS : Déclaration sur la décision de justice concernant le protocole LPR => un mandat de négociation, n'est pas un mandat de suivi de négo ; il ne doit donc pas être réservé aux seuls syndicats signataires.

3. Points d'actualité

PDG :

- Covid : situation similaire au CA précédent ; attention aux collectifs mis à mal et aux agent-e-s qui ne doivent pas se retrouvé-e-s isolé-e-s (accord avec la MGEN pour soutien psy). Les activités continuent.
- Arrivée sur Mars de Persévérance et notamment outil SuperCam issu de labo CNRS.
- Médaille d'Or à François Combes. A eu le prix L'Oréal pour la zone Europe.
- Amy award de P. Lecalet (pour Netflix)
- 2 labo internationaux : British columbia Van Couver ; Maxwel Berger dans les Pyrénées

Naval group en Australie (Adélaïde) : interaction homme machine

- Partenariat : Univ de Lille, de Reims Champagne-Ardenne, de Bordeaux.

Collectivité : Région centre val de Loire ; ensuite Sud Grand-Est et Occitanie ; métropoles intéressées : la Rochelle et Toulouse

- Déclaration avec le G6 européen sur la liberté de la recherche (sans lien avec événement en France)

- Journée du 8 mars de lutte en faveur du droit des femmes (Webinar avec audience importante)

- Nomination : DR Idf, Villejuif, Gif, Rhône

- Audit interne

- Nouveau DSI, nouveau directeur INEE : S. Blanc

- Plateforme CNRS multimédia image (voir la présentation ci-après)

- PEPR « Programme et équipements prioritaires de recherche » : dans le cadre du PIA4

2 catégories : accélération de filière indus (seuls lancés à ce jour) et les exploratoires (vont être lancés)

PEPR accélération :

Hydrogène décarboné : CEA et CNRS

Cybersécurité : CEA CNRS INRIA

Technologies quantiques : CEA CNRS INRIA

Enseignement numérique AMU CNRS INRIA

Co-porteurs qui doivent définir le programme national et le mécanisme de financement (peut être du type ANR, mais aussi identification du consortium a priori et attribution de moyens directe)

3 premiers projets envoyés au SGPI et DGRI

- Communication scientifique = demande forte de communication fiable => site oueb et chaîne youtube et refonte de la plateforme multimédia CNRS image

Réau (représentant du privé) : invité au lancement de la plateforme H2 ; frappé par le nombre d'acronyme pour les structure et outil => complexification ; encore une couche, alors qu'on n'en enlève pas ; alors que tout le monde appelle à une simplification.

Castellani : rien dans le domaine de la santé ?

DGSIP : PEPR remplace ce qui était PPR et Equipex... Même s'ils ne sont pas forcément supprimés.

PDG : PEPR pas dans un modèle centré sur l'appel à projet. Une des missions c'est de se dire qu'on connaît les acteurs impliqués et donc de distribuer directement l'argent à ces derniers.

PEPR accélération à venir : Santé digitale, maladie infectieuses, bio production

Exploratoire à venir : 10 priorités sur une 20aine à la fin => il y aura la santé

Moyens : Exploratoire : 1Md€ ; accélération : 2Md€

SNTRS : Déclaration sur Sanofi et vaccins Covid...

Présentation de la plateforme CNRS Image

Service audiovisuel du CNRS

Diffusion de contenu en collaboration avec les scientifiques qui les réalisent et les valident.

Photos et vidéos en ligne

Éditorialisation des contenus

Documentalistes qui légendent les images

Images qui peuvent être utilisées (droits attaché à toutes les images sont indiqués avec possibilité d'acheter certaines images).

Possibilité de créer des galeries de labo ou de scientifiques contributeurs

Lancée le 4 février. 10000 visites sur le 1er mois => temps passé de plus de 4 minutes

image.cnrs.fr

SNTRS : comment se fait la sélection de ce qui est mis ?

R : En général c'est plutôt eux qui sollicitent les scientifiques ; ensuite ils peuvent envoyer leur doc => et c'est validé par les instituts.

Pour les galeries, il faut qu'il y ait suffisamment de médias.

Photothèques de labo souvent spécialisées => n'ont pas vocation à tout mettre sur la plateforme = quelques photos et lien vers la photothèque. Objectif d'ouvrir le plus largement possible.

4. Questions financières :

4.1 Arrêté des comptes sociaux, des comptes consolidés et affectation du résultat comptable (vote)

Présentation de la DSFIM

Budget exécuté 2020 :

Dépenses

Par rapport à 2019 : -11.6M€ en AE (autorisations d'engagement) ; -63.2M€ en CP (crédits de paiement)

Masse salariale limitative : +28.8M€ (GVT, un peu de Rifseep et prolongation des contrats

Masse salariale non-limitative : +20.8M€ (augmentation du nb de CDD dont doctorant-es)

Dépenses FEI (fonctionnement, équipements, investissements) non programmées : -78.6M€ en AE ; -84.2M€ en CP (-95.2M€ AE sur les colloques et missions ; +10.7M€ AR pour équipement scientifique ; +14.4M€ AE pour équipement informatique)

Dépenses de FEI programmées +18.1M€ en AE

Par rapport à BR2 - 2020 :

Non consommés : 609.2M€ AE et 531.3M€ CP

Dont :

Masse salariale limitative : 9.7M€

FEI non programmé 15.6M€ sur la subvention d'état (SE) et 229M€ sur les ressources propres (RP)

Recettes

3485.5M€ soit -77.5M€ par rapport à 2019 mais +17.4M€ par rapport au BR2.

SCSP : subvention pour charge de service publique : 2641.3M€ : +1.9M€ par rapport au BR2 pour la prolongation des CDD.

RP hors immobilier : +30.2M€ par rapport au BR2 mais -58.7M€ par rapport à 2019.

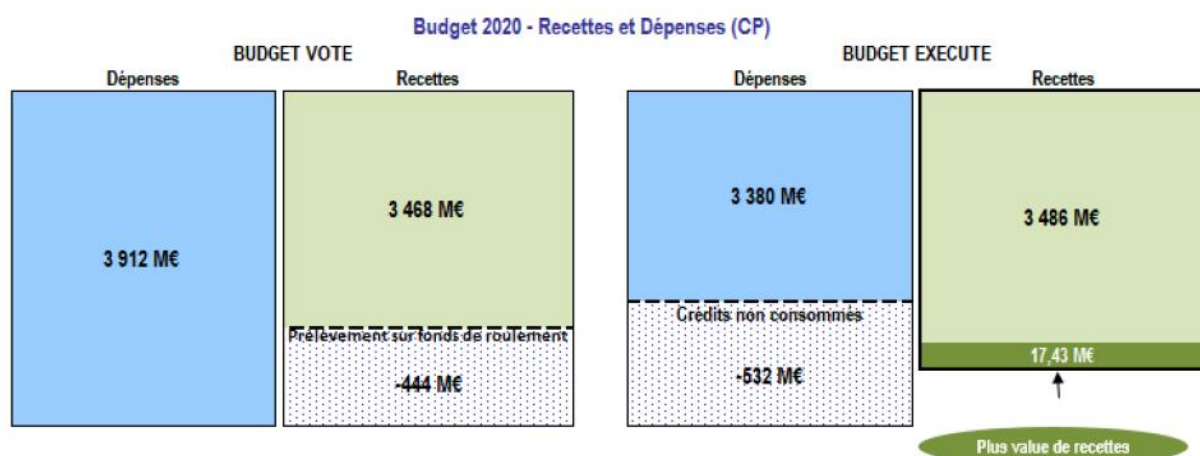
Immobilier -14.7M€ par rapport au BR2 (décalages d'encaissement)

Solde budgétaire :

Résultat : +105.2M€

=> Amélioration du fond de roulement (FR) par rapport aux prévisions du budget initial :

21.3M€ dont 4.7M€ lié à la sous-consommation des crédits sur SE, 1.9M€ pour l'abondement de SCSP pour la prolongation des contrats, 14.7M€ de RP libres d'emploi et non consommé (redevance Genethon, préciput ANR, dons et legs).



Personnels financés en tout ou partie sur subvention d'état					
	Réalisé 2019 (1)	BI 2020	BR2 2020	Réalisé 2020 (1)	BI 2021
Personnels titulaires (permanents)					
Directeurs de recherche	5 086,0	5 257,4	5 239,6	5 148,3	5 234,8
Chargés de recherche	6 035,5	5 928,6	6 045,3	5 940,0	6 039,8
<i>Sous-total chercheurs</i>	<i>11 121,5</i>	<i>11 186,0</i>	<i>11 284,8</i>	<i>11 088,3</i>	<i>11 274,6</i>
Ingénieurs de recherche	3 232,5	3 405,2	3 382,2	3 323,3	3 379,1
Ingénieurs d'études	3 695,1	3 885,7	3 856,9	3 789,8	3 853,4
Assistants ingénieurs	3 019,5	3 146,0	3 084,4	3 030,7	3 081,6
Techniciens	2 610,7	2 491,4	2 452,9	2 410,2	2 450,6
Catégories C	196,2	163,7	147,0	144,5	146,9
<i>Sous-total ingénieurs / techniciens</i>	<i>12 754,0</i>	<i>13 092,0</i>	<i>12 923,4</i>	<i>12 698,4</i>	<i>12 911,6</i>
Autres emplois de titulaires (dont TPN)	28,0	27,6	25,8	25,4	25,8
Total (a)	23 903,4	24 305,6	24 234,0	23 812,0	24 212,0
Personnels contractuels (non permanents)					
CDD doctorants et post-doctorants	108,4	102,3	129,8	121,9	141,4
CDD sur lignes de crédits + autres non titulaires	779,3	756,7	816,2	766,3	708,6
Total (b)	887,7	859,0	946,0	888,2	850,0
Total plafond limitatif (a) + (b)	24 791,1	25 164,6	25 180,0	24 700,2	25 062,0

Personnels financés exclusivement sur ressources propres					
Personnels contractuels (non permanents)	Réalisé 2019 (1)	BI 2020	BR2 2020	Réalisé 2020 (1)	BI 2021
CDD sur conventions de recherche (c)	7 754,8	7 849,0	8 456,6	8 020,5	8 657,0
Total non permanents					
TOTAL non permanents (b) + (c)	8 642,5	8 708,0	9 402,6	8 908,7	9 507,0
TOTAL GENERAL					
TOTAL (a) + (b) + (c)	32 545,9	33 013,6	33 636,6	32 720,8	33 719,0

(1) Source Infocentre RH

SudRE : Comme on l'observe de manière récurrente, en 2020 plus de 3400 ETPT ont été votés en loi de finance qui n'ont pas été pourvus, ni même prévu au budget initial de l'établissement, et ensuite s'ajoute à cette baisse 480 ETPT supplémentaires qui disparaissent entre le budget du CNRS voté et le réalisé.

Rappelons que de 2006 à 2018 il y a eu au CNRS 1584 postes de titulaires en moins. En 2019 la baisse s'était arrêtée, mais ça n'a pas duré : en 2020 le nombre d'équivalents temps plein travaillé (ETPT) de titulaire est repassé en dessous de celui de 2018 ; la perte entre 2010 et 2020 s'élevant à 91 ETPT ; à rapprocher de la baisse de la masse salariale limitative de 9.7M€ observée dans l'exécution 2020 et qui est reconduite dans le BR2 de 2021 et correspondrait à environ 105 emplois de titulaires. Cette orientation menée correspond donc bien à une réduction de l'emploi, malgré l'affichage d'une « absence d'incidence sur les recrutements prévus ».

Ce qu'il y a derrière ces chiffres, ce sont des conditions de travail des collègues qui se dégradent inexorablement, de jeunes qui désespèrent de trouver un emploi dans la recherche.

Quand y aura-t-il enfin une véritable politique de relance de l'emploi dans la recherche publique ? Une politique pour l'emploi statutaire et pas une politique de précarisation généralisée comme le prépare la loi de programmation de la recherche !

Vote :

Contre 1 : **SudRE**

Abs : 1 SNTRS

4.2 Budget rectificatif n°1 2021 (vote)

- Baisse du plafond d'autorisation de -16M€ par rapport au BI 2021 => amélioration du FR soit 37.3M€ d'amélioration totale du FR (+21.3M€ du solde budgétaire 2020)
- Ouverture de crédits supplémentaires : 580.8M€ en AE et 491.1M€ en CP : crédits ouverts et non consommés en 2020 + plus-value de recette
- Actualisation du prévisionnel de recette : +2.2M€ (+2.7M€ plan de relance pour rénovations thermiques ; -0.5M€ sur RP)

Baisse du plafond d'autorisation de dépense : actualisation de la masse salariale limitative basée sur exécution 2020 (-9.7M€) (Cf l'intervention de SudRE ci-dessus) ; nouveaux doctorants 180 recrutement et pas 236 ; sur ces 180, 56 seront financés sur SE (-0.5M€) ; ajustement dépenses FEI (-5.8M€) notamment lié à crise sanitaire.

Ouverture des crédits supplémentaires : report de RP non consommées fin 2020 (539.5M€ en AE et 426.3M€ en CP) ; actualisation de la programmation opérations immobilières (14.2M€ en AE et 36.7M€ en CP) ; plus-value de recettes sur les contrats (+26.9M€), actualisation des dépenses du plan de relance (-0.8M€ en AE et +0.4M€ en CP) ; ouvertures techniques 1M€ en AE pour paiement de commandes sur exercice antérieur.

Donc budget 2021 ajusté :

de 3613.9M€ à 3616.1M€ en recette

et en dépense de 3728.1 à 4292.9M€ en AE (+15.2% par rapport à BI) et de 3693M€ à 4168.1M€ en CP (+12.9%)

Soit un solde budgétaire de -522M€

NDLR : Un tel solde budgétaire aussi négatif n'a pas manqué de faire bondir les représentants du budget déjà très critiques lors de la présentation du budget initial en décembre dernier sur le recours au fond de roulement de l'organisme pour équilibrer le budget et financer notamment la masse salariale. Cf les échanges résumés ci-dessous.

Représentant Budget : La ponction sur le FR se répète d'année en année. Le FR pourrait s'épuiser à l'horizon 2023 ; il va falloir analyser la question au-delà du GVT => trajectoire pluriannuelle de l'emploi (*NDLR : ça a le mérite d'être clair !*). Il y a toujours un écart important entre le BR2 et l'exécution qui devrait être corrigée avec des budgets rectificatifs plus réguliers. Souligne que d'autres établissements savent le faire pourquoi pas le CNRS.

Contrôleur budgétaire : note le déficit du solde budgétaire malgré l'augmentation de la SCSP. Préoccupant pour la soutenabilité budgétaire de l'établissement. Élargissement des risques et donc des attentions à porter pour leur maîtrise. Le BR doit refléter ce qui est la réalité ; ce doit être une prévision d'exécution.

DGDR : Il faut considérer le BR1 à sa juste mesure = il faut un acte juridique pour permettre de consommer des crédits qui sont dans le FR. Il s'agit simplement de s'autoriser au niveau de dépense qu'on ne réalisera peut-être pas ; sachant qu'en plus il y a des entrées de crédits en cours d'année. La prévision est différente de ce qui est disponible : prévisionnel sur les dépenses mais la vie des projets fait qu'il y a un décalage : accélération ou ralentissement. Si on n'ouvre que la tranche prévue on peut bloquer l'avancée des projets. Le risque est couvert si on ouvre tout et à la fin on rebascule l'excédent => ne pas ralentir la science. L'exécution en fin d'année sera toujours plus faible que le BR1. Tout cela est lié au volume de RP qui est élevé et ça devrait s'accroître encore avec la politique voulue par le ministère. Mais un travail aura lieu pour améliorer ça, y compris sur le GVT.

Vote : Contre 1 SudRE

Abs : 1 SNCS

Nota : Le SNTRS a voté pour, agacé par la position des représentants du budget (et pensant qu'ils allaient voter contre comme lors du vote budget initial)

5. Questions stratégiques :

5.1 Point d'étape sur les défis sociétaux du Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 du CNRS

Pas d'affichage ou de coloriage des postes même si 43% des recrutements entrent dans les 6 défis. Juste basé par l'animation scientifique (objectif 50% en 2023). AAP de la MITI.

43 % des 180 contrats doctoraux

5.2 Compte rendu 2020 des décisions du P-DG en matière de participation aux organismes dotés de la personnalité morale et orientations 2021 (vote)

CNRS pas membre des établissements publics expérimentaux (NDLR : ouf...)

SudRE : Abs sur le bilan

Vote sur les orientations :

SudRE vote contre car c'est la participation du CNRS aux politiques de site que l'on dénonce (même si pas de participation aux établissements expérimentaux).

Contre : SudRE et SNTRS

Abs : SNCS et SNPTES

5.3 Bilan de la performance achat 2019-2020 et objectifs 2021

SudRE : Inquiétudes des collègues sur la tension sur l'approvisionnement en certains produits notamment des équipements de protection mais pas que. Alerte de l'UGAP à l'Inserm. Peu d'info dans les labos CNRS. En conséquence, risque aussi sur l'envol des prix. Ne va pas concerner que la biologie.

DSFIM : échanges avec l'Ugap sur le sujet. Message adressé aux acheteurs en délégation début février. Tension sur équipements de protection individuels => on fait savoir que les labos pouvaient passer leurs achats hors marché et s'approvisionner sur d'autres grossistes non référencés. Sujet interministériel identifié qui est remonté à la cellule interministérielle de crise.

6. Questions diverses :

6.1 Contrats Généthon de monétisation de revenus de licence (vote)

Pas de doc fournis => retiré

6.2 Accueil de volontaires dans le cadre du service civique (vote)

Insertion du CNRS dans le [dispositif de service civique](#). Une centaine de jeunes : une vision citoyenne du CNRS qui participe à cet accueil. 90 => nombre similaire au nombre d'apprentis.

Va coûter entre 60 et 120k€

SNTRS : trouve ça bien. Pourquoi pas les étrangers ? Pourquoi autant de profils ?

DRH : Seront adaptés aux besoins

Jeunes qui n'ont pas accès à l'emploi = première expérience pro pour en réenclencher d'autre...

Décocheront la case « étranger » si ça ne pose pas de pb juridique.

Explication de vote de SudRE : Le service civique est un système qui organise le « sous-emploi » des jeunes. Il s'agit là de faire travailler des "jeunes" quasiment gratuitement, sous prétexte que la société n'a pas été capable de leur donner une formation correcte ni de créer les conditions de leur accès à l'emploi. C'est une source abondante de moyens pour les associations, qui ont ainsi accès à une main d'œuvre à bas coût, ce qui n'est déjà pas acceptable ; il est inadmissible que les administrations fassent de même. Enfin si l'on regarde plus spécifiquement les profils proposés dans les différentes fiches de poste qui nous ont été présentées, rien ne les différencie d'un emploi qui pourrait être occupé à minima par un contractuel ou une contractuelle, ni même par un ou une fonctionnaire d'ailleurs. Sud Recherche EPST votera donc contre.

Contre : 1 SudRE
Tous les autres : pour

6.3 Fondation CNRS (vote)

Pas de doc fournis => point retiré

6.4 Participation à la société Idylle (vote)

SA, filiale de [Quatrocento](#)

Cette start-up a pour objectif de commercialiser des procédés mis en place dans les labos, mais qui ne serait pas rentable pour un développement industriel.

Montant en jeu de 10000€

Double objectif = moyen de diffusion et de valorisation des outils développés dans les labos.

Enjeu : absence de rentabilité, voir si passage à l'échelle qui permet de massifier pour rentabiliser.

Passage à l'échelle qui constitue un risque financier => demande de participation de 1M€ dans le cadre du PIA.

Explication de vote : SudRE votera contre : Pourquoi faire une SA pour quelque chose qui devrait relever d'une coopération libre et non mercantile au sein de la communauté scientifique ?

Vote :

Contre : Sud, CGT

6.5 Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse (vote)

Problème d'agent-es comptables suite à contentieux avec la Région Hauts de France qui refuse la mise en paiement de contrats (différents sur les procédures de transmission de documents justificatifs qui pourtant ont été transmis dans les délais). Ce serait aux comptables de recouvrer les dettes => d'où la demande de décharge de responsabilité.

Vote : Unanimité Pour

6.6 Compte rendu 2020 des décisions du P-DG en matière immobilière

RAS

Prochain CA 18 juin 2021